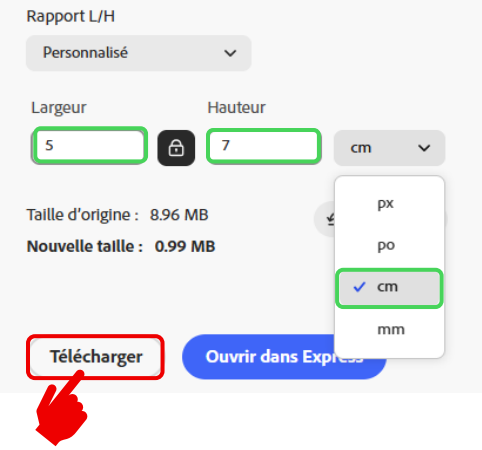
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Élections 2026

Outils d'aide pour remplir le document de déclaration de candidature

➢ Comment avoir la bonne dimension pour votre photo ?

1. Choisissez la photo que vous souhaitez insérer à votre document de candidature
2. Pour redimensionner la photo en 5cm x 7cm (gratuit et rapide) : https://www.adobe.com/fr/express/feature/image/resize

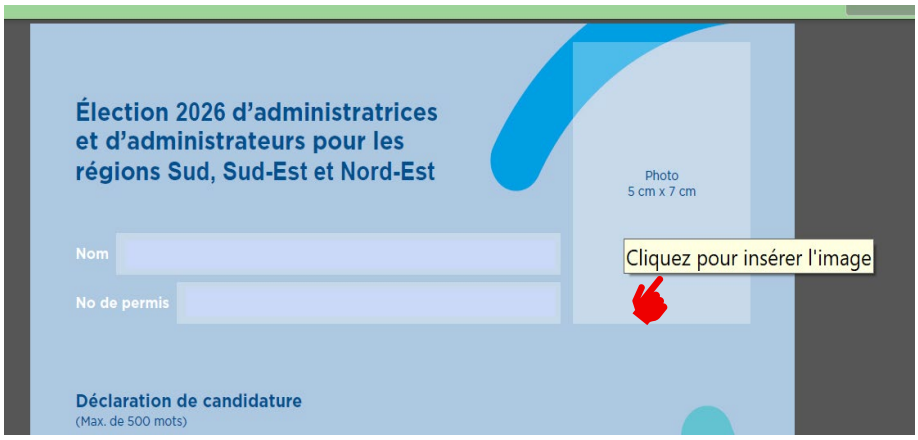


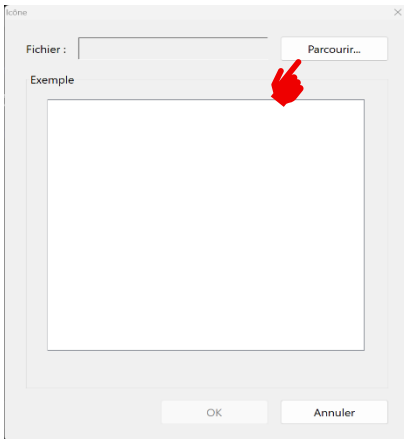
- Sélectionnez les dimensions 5cm x 7cm
- Téléchargez le résultat
- Retrouvez votre téléchargement dans vos fichiers téléchargés
- Votre photo est prête à être insérée dans votre déclaration

➢ Comment insérer votre photo ?

1. Téléchargez le document de déclaration de candidature (il est alors dans votre ficher de documents téléchargés)
2. Pour insérer la photo :
   a. <u>Vous avez Adobe pro</u>

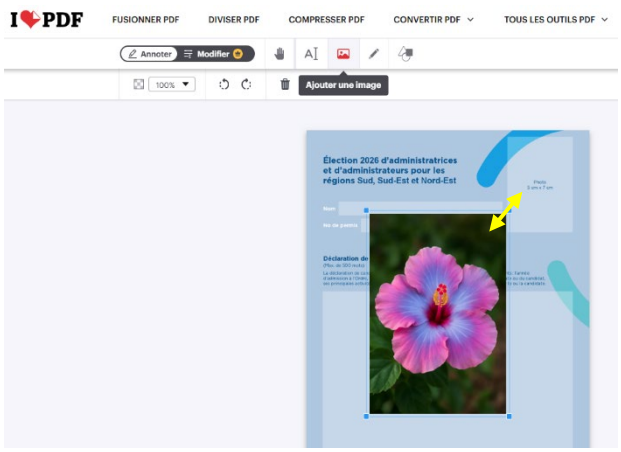
      Cliquez dans l'espace de la photo, un encart s'ouvre afin de procéder à la sélection de votre photo. Elle sera automatiquement insérée à votre document.





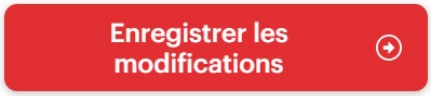
b. Vous n’avez pas Adobe pro

Vous pouvez vous rendre de façon sécuritaire sur :
https://www.ilovepdf.com/fr/modifier-pdf





- Téléversez la déclaration de candidature sur la plateforme I♥PDF
- Cliquez sur « ajouter une image »
- Allez récupérer votre photo redimensionnée préalablement (Elle est directement insérée dans le document.)
- Faites coïncider les dimensions de la photo à la taille du cadre dédié de la photo (astuce : callez le coin en haut à droite de la photo sur le cadre puis réduisez la photo à partir du coin en bas à gauche)
- Télécharger votre document



- Il sera dans votre dossier de fichiers téléchargés

➢ Comment remplir votre déclaration de candidature ?

1. Récupérez votre document dans vos fichiers téléchargés
2. Remplissez-le avec Adobe Acrobat gratuit
3. Enregistrez-la et envoyez-le-nous avec l’ensemble des autres documents

Note importante :

Attention à votre adresse notée dans vos documents (ainsi que celle de vos appuyeurs), il doit s’agir du domicile professionnel, tel qu’il apparait au Tableau de l’Ordre. Dans la majorité des cas, il s’agit de l’adresse de votre lieu principal de travail.

En cas d’erreur, votre candidature pourrait ne pas être acceptée.